



Prix littéraire de la Ville de Belfort 2026

Organisé dans le cadre du Mois du Livre, le **Prix littéraire de la Ville de Belfort** met en lumière les talents littéraires en langue française.

Pour la 12e année consécutive, ce prix est organisé par la Direction de l'Action Culturelle, la Bibliothèque municipale et l'association Livres 90.

Le prix est attribué lors d'une cérémonie publique, au cœur du Salon des auteurs de la Grande Foire aux Livres de l'Est de la France, permettant de donner une visibilité au lauréat lors des échanges et temps de dedicaces auprès des publics présents.

En 2026, la remise du prix se déroulera le **24 octobre 2026** au Centre de Congrès Atria de Belfort.

Prix littéraire de la Ville de Belfort 2025

Règlement de participation

Article 1 : Catégories éligibles

- Nouvelles et romans de littérature générale,
- Nouvelles et romans de littératures de genre (policier, science-fiction, fantastique, etc.).

Dans le cas d'une série, seuls les 1ers tomes sont acceptés.

Article 2 : Critères techniques

- Les ouvrages doivent être publiés entre le **1er mars 2025** et le **1er mars 2026**, avec un **numéro ISBN** valide.
- La participation est limitée à des œuvres en langue française.
- Les livres traduits, autoédités ou publiés à compte d'auteur ne sont pas acceptés.

Article 3 : Modalités de participation

- Chaque maison d'édition peut inscrire jusqu'à **5 ouvrages** de son catalogue,
- **3 exemplaires** de chaque livre présenté doivent être envoyés avant le **1er avril 2026** à la Bibliothèque municipale de Belfort.
- Aucun manuscrit ni version numérique ne seront acceptés

Tous les livres soumis seront conservés par la bibliothèque, qui en disposera de la façon qui lui paraîtra appropriée.

Article 4 : Jury et sélection

- Le jury est composé de :
 - L'Adjoint(e) à la culture de la Ville de Belfort, président(e) du jury
 - Deux membres de l'association Livres 90
 - Deux agents de la bibliothèque municipale
 - Un adhérent de la bibliothèque
 - Un professionnel du livre (éditeur, libraire...)

Le jury est souverain et peut décider de ne pas attribuer le prix si aucune œuvre ne répond aux critères de qualité.

Aucune contestation ou demande de justification ne sera admise.

Article 5 : Récompense et cérémonie

- Le lauréat recevra une dotation de **1000 €** de la part de Livres 90
- Il sera également invité à participer, au moins une journée, au **Salon des Auteurs qui aura lieu les 24 et 25 octobre 2026**, dans le cadre de la 52^{ème} Foire aux Livres de l'Est de la France qui se déroulera du 8 octobre au 1^{er} novembre 2026, au Centre des Congrès Atria.
- La remise du prix aura lieu **le samedi 24 octobre 2026**
- Le prix sera remis publiquement par Monsieur le Maire, ou l'Adjoint(e) à la culture de la Ville de Belfort, en présence des membres du jury, et de la présidente de l'association Livres 90.

Les frais de déplacement et d'hébergement seront pris en charge par l'association Livres 90.

Contact et informations
Bibliothèque municipale de Belfort
Place Jacques Chirac 90 000 BELFORT
✉ : bibliotheque@mairie-belfort.fr
☎ : 03 84 54 27 54